

Fonds du marché monétaire Sceptre

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

Semestre terminé le 30 juin 2010



Fonds du marché monétaire Sceptre

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Semestre terminé le 30 juin 2010

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires ou annuels gratuitement, sur demande, en appelant au 1-800-265-1888, en nous écrivant à Les conseillers en placements Sceptre Limitée, 26 Wellington Street East, Suite 1200, Toronto (Ontario) M5E 1W4 ou en consultant notre site Internet à www.sceptre.ca ou le site Internet de SEDAR à www.sedar.com.

Vous pouvez également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Résultats

Au premier semestre de 2010, le Fonds du marché monétaire Sceptre (le « Fonds ») a dégagé un rendement de 0,1 % pour les parts de catégorie A et de 0,2 % pour les parts de catégorie O. Pour la même période, l'indice des bons du Trésor à 91 jours DEX (l'« indice de référence ») a enregistré un rendement de 0,2 %. Contrairement au rendement de l'indice de référence, celui des parts de catégorie A et de catégorie O est établi après déduction des charges.

La reprise économique mondiale s'est poursuivie au premier semestre de 2010, grâce au dynamisme des marchés émergents et aux mesures de relance budgétaire et monétaire mises en œuvre dans les économies développées. L'économie canadienne a aussi recommencé à croître, mais de façon modérée, à cause de la vigueur de notre dollar et de la faiblesse relative des exportations liée à la demande anémique des États-Unis. En conséquence, la Banque du Canada a réitéré son engagement conditionnel à maintenir le taux cible de financement à un jour à 0,25 % jusqu'à la mi-2010. Elle a procédé à une hausse de 0,25 % le 1^{er} juin, pour porter le taux à son niveau actuel de 0,50 %.

Les écarts de taux des obligations à court terme de sociétés sont demeurés très serrés au cours du semestre. Les investisseurs sur les marchés monétaires ont continué de remplacer les obligations de sociétés, le papier commercial et les acceptations bancaires à rendement plus élevé par des bons du Trésor.

Le Fonds a conservé une durée longue pendant la période, car la Banque du Canada ne devait effectuer aucune hausse de taux avant juin. Cette décision lui a été favorable, car les bons du Trésor à plus longue échéance étaient achetés pour des rendements supérieurs et vendus, proches de leur échéance, pour des rendements moindres. En prévision de la hausse de 0,25 % annoncée lors de la réunion de juin, nous avons raccourci la durée du Fonds, afin de tirer avantage des taux plus élevés. Le Fonds n'a pas investi dans le papier commercial adossé à des actifs et a limité ses placements dans des titres non garantis par des gouvernements à ceux d'émetteurs de première qualité. À l'heure actuelle, les écarts de taux sont si serrés qu'il est injustifié d'exposer le Fonds au risque de crédit et de liquidité lié à la plupart des obligations de sociétés à court terme. Si le Fonds a fait

moins bien que l'indice des bons du Trésor à 91 jours DEX, c'est surtout parce qu'il détenait plus de papier commercial à court terme de première qualité.

Nous avons considérablement réduit la durée du Fonds en vue de nouvelles hausses de taux potentielles. Le Fonds pourra ainsi tirer parti d'une accentuation de la courbe de rendement, sans être trop exposé aux pertes pouvant découler de l'augmentation des taux. La durée est susceptible de changer, car nous sommes toujours à la recherche de valeur et positionnerons le Fonds en conséquence. Notre gestion active et notre sélection d'obligations de sociétés et de provinces continueront de profiter à la performance du Fonds.

L'actif net du Fonds a diminué, passant de 50,0 M\$ au début de l'exercice à 43,9 M\$ au 30 juin 2010. Cette baisse peut s'expliquer principalement par les rachats nets de 6,2 M\$.

Les charges sont demeurées relativement inchangées, à 0,1 M\$.

Événements récents

L'activité économique canadienne s'est accélérée au premier semestre de 2010. La Banque du Canada a mis fin à son engagement conditionnel de maintenir les taux inchangés lors de sa réunion du 1^{er} juin, portant le taux cible de financement à un jour de 0,25 % à 0,50 %. La récente incertitude entourant les perspectives de croissance en Europe et aux États-Unis devrait tempérer les attentes relatives à la croissance canadienne. De plus, compte tenu de la vigueur de notre dollar et du taux d'inflation largement conforme aux prévisions, la Banque du Canada fera vraisemblablement preuve de prudence à l'égard des hausses de taux.

Le Fonds continuera à investir principalement dans des bons du Trésor fédéraux et provinciaux, obtenant aussi un rendement additionnel d'une petite sélection d'obligations de sociétés de qualité bien valorisées et de titres à taux variable.

Les conseillers en placements Sceptre Limitée et Fiera Capital Inc. ont récemment annoncé qu'elles avaient conclu un accord dans le but de fusionner les deux entreprises. Si elle est approuvée par les actionnaires de Sceptre lors de l'assemblée du 24 août 2010, cette fusion créera un important gestionnaire de fonds indépendant, inscrit en Bourse et à forte croissance, ayant un actif sous gestion de 30 G\$. Vous trouverez sur le site Web de Sceptre, à www.sceptre.ca, un communiqué de presse et un document destiné aux investisseurs contenant les modalités de l'opération ainsi que des renseignements sur Fiera et Sceptre.

Opérations entre apparentés

Les conseillers en placements Sceptre Limitée (« Sceptre ») est le fiduciaire, le conseiller en valeurs et le gérant du Fonds.

Sceptre fournit tous les services généraux de gestion et d'administration requis par le Fonds dans le cadre de ses activités quotidiennes ou en coordonne la prestation, notamment l'établissement d'ententes de courtage liées à l'achat et à la vente des placements du portefeuille et à la tenue des registres. Pour ces services, Sceptre reçoit des honoraires, qui sont décrits en détail dans les données supplémentaires ci-après.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats du semestre terminé le 30 juin 2010 et des quatre derniers exercices terminés les 31 décembre. Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires non vérifiés et des états financiers annuels vérifiés du Fonds.

Fonds du marché monétaire Sceptre – Catégorie A

Actif net par part du Fonds

	30 juin 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2008	31 déc. 2007	31 déc. 2006
Actif net au début de la période¹⁾³⁾	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités :					
Total des revenus	0,03	0,12	0,33	0,45	0,40
Total des charges	(0,02)	(0,07)	(0,09)	(0,09)	(0,08)
Gains réalisés (pertes) de l'exercice	–	–	–	–	–
Gains non réalisés (pertes) de l'exercice	–	–	–	–	–
Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹⁾	0,01	0,05	0,24	0,36	0,32
Distributions :					
Revenu (sauf les dividendes)	(0,01)	(0,05)	(0,24)	(0,36)	(0,32)
Dividendes	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Distributions annuelles totales²⁾	(0,01)	(0,05)	(0,24)	(0,36)	(0,32)
Actif net à la fin de la période	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$

¹⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

²⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

³⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés. L'actif net par part présenté dans les états financiers est différent de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Dans le cas des placements négociés sur un marché actif et dont le cours peut être obtenu facilement et régulièrement, le chapitre 3855 exige que le cours acheteur (pour les placements détenus) ou le cours vendeur (pour les placements vendus à découvert) soit utilisé dans l'évaluation de la juste valeur du placement, plutôt que le cours de clôture actuellement utilisé dans l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations. Les dispositions du chapitre 3855 ont été appliquées rétroactivement sans retraitement des périodes antérieures. Par conséquent, l'actif net au début de 2007 a été ajusté.

Ratios et données supplémentaires

	30 juin 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2008	31 déc. 2007	31 déc. 2006
Valeur liquidative (en milliers de dollars)	9 943	10 458	25 040	14 499	11 238
Nombre de parts en circulation	994 279	1 045 792	2 504 031	1 449 890	1 123 786
Ratio des frais de gestion (%) ¹⁾	0,33	0,72	0,92	0,97	0,80
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,18	0,96	0,92	0,97	1,07
Taux de rotation du portefeuille (%) ²⁾	–	–	–	–	–
Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	–	–	–	–	–
Valeur liquidative par part	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$

¹⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction de portefeuille) de l'exercice indiqué et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de l'exercice.

²⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations sont élevés, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital impossibles. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions majorées des coûts de transaction du portefeuille et la valeur liquidative quotidienne moyenne de l'exercice.

Frais de gestion

Des frais de gestion annuels représentant 0,50 % de l'actif net des parts de catégorie A sont cumulés quotidiennement, sont attribuables uniquement aux parts de catégorie A et sont payés à Sceptre mensuellement à terme échu.

Sceptre utilise les frais de gestion pour payer les coûts de gestion et de promotion du Fonds, qui comprennent la rémunération des conseillers en valeurs, les dépenses engagées pour assurer la conformité des opérations, les droits réglementaires, les frais d'assurance et les frais de lancement et de commercialisation.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS – suite

Fonds du marché monétaire Sceptre – Catégorie O

Actif net par part du Fonds

	30 juin 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2008	31 déc. 2007	31 déc. 2006
Actif net au début de la période¹⁾³⁾	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités :					
Total des revenus	0,03	0,12	0,34	0,45	0,40
Total des charges	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,03)
Gains réalisés (pertes) de la période	–	–	–	–	–
Gains non réalisés (pertes) de la période	–	–	–	–	–
Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹⁾	0,02	0,10	0,32	0,43	0,37
Distributions :					
Revenu (sauf les dividendes)	(0,02)	(0,10)	(0,32)	(0,43)	(0,37)
Dividendes	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Distributions annuelles totales²⁾	(0,02)	(0,10)	(0,32)	(0,43)	(0,37)
Actif net à la fin de la période	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$

¹⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

²⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

³⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés. L'actif net par part présenté dans les états financiers est différent de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Dans le cas des placements négociés sur un marché actif et dont le cours peut être obtenu facilement et régulièrement, le chapitre 3855 exige que le cours acheteur (pour les placements détenus) ou le cours vendeur (pour les placements vendus à découvert) soit utilisé dans l'évaluation de la juste valeur du placement, plutôt que le cours de clôture actuellement utilisé dans l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations. Les dispositions du chapitre 3855 ont été appliquées rétroactivement sans retraitement des périodes antérieures. Par conséquent, l'actif net au début de 2007 a été ajusté.

Ratios et données supplémentaires

	30 juin 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2008	31 déc. 2007	31 déc. 2006
Valeur liquidative (en milliers de dollars)	33 936	39 589	63 917	50 793	12 137
Nombre de parts en circulation	3 393 632	3 958 918	6 391 668	5 079 283	1 213 748
Ratio des frais de gestion (%) ¹⁾	0,25	0,18	0,18	0,20	0,27
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,25	0,18	0,18	0,20	0,54
Taux de rotation du portefeuille (%) ²⁾	–	–	–	–	–
Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	–	–	–	–	–
Valeur liquidative par part	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$

¹⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction de portefeuille) de l'exercice indiqué et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de l'exercice.

²⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations sont élevés, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions majorées des coûts de transaction du portefeuille et la valeur liquidative quotidienne moyenne de l'exercice.

Frais de gestion

Les porteurs de parts de catégorie O sont des clients de Sceptre avec mandat de gestion. Les frais de gestion liés à l'actif net des parts de catégorie O sont traités en dehors du Fonds et sont payés directement à Sceptre à même l'actif détenu par les porteurs de parts de catégorie O.

Sceptre utilise les frais de gestion pour payer les coûts de gestion et de promotion du Fonds, qui comprennent la rémunération des conseillers en valeurs, les dépenses engagées pour assurer la conformité des opérations, les droits réglementaires, les frais d'assurance et les frais de lancement et de commercialisation.

Rendement passé

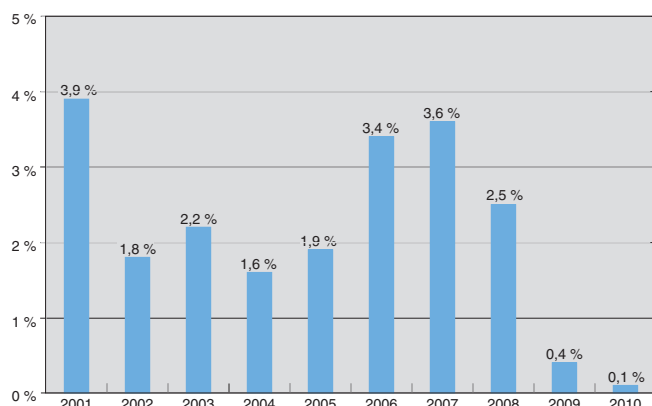
L'information sur le rendement présentée ci-après est fondée sur l'hypothèse que les distributions du Fonds ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du Fonds. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Les fonds communs de placement ne sont pas garantis. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

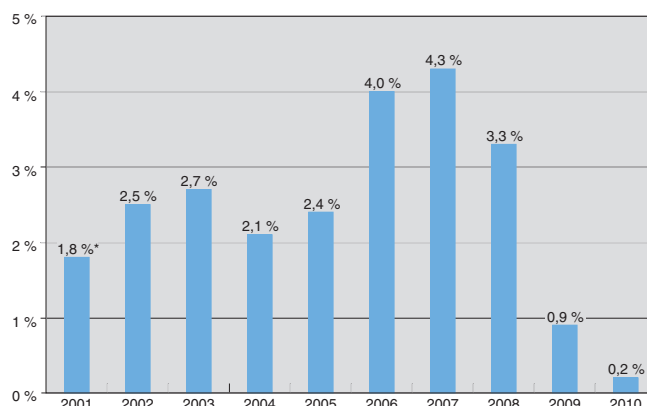
Rendements annuels

Les graphiques à barres ci-dessous présentent le rendement du Fonds pour le semestre terminé le 30 juin 2010 et pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation de ce rendement d'une période à l'autre. Les graphiques indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de la période, d'un placement effectué le premier jour de chaque période.

Parts de catégorie A – Rendements annuels
Exercices terminés les 31 décembre
et semestre terminé le 30 juin



Parts de catégorie O – Rendements annuels
Exercices terminés les 31 décembre
et semestre terminé le 30 juin



* Du 13 juillet 2001 au 31 décembre 2001

Aperçu du portefeuille au 30 juin 2010

Répartition sectorielle	% de l'actif aux fins des opérations
Bons du Trésor	79,17
Billets de dépôt au porteur	3,41
Obligations émises et garanties par un gouvernement	17,15
Trésorerie	0,31
Autres actifs nets	(0,04)
	100,00

25 principaux placements		% de l'actif aux fins des opérations
1	Trésorerie et équivalents	79,44
2	Province d'Ontario, OTV, 17 sept. 2010	8,65
3	Province de Québec, OTV, 6 août 2011	8,50
4	Banque Royale du Canada, 0,50 %, 12 juill. 2010	3,41
		100,00

Valeur liquidative totale : 43 910 648 \$

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Vous pouvez obtenir les mises à jour trimestrielles gratuitement, sur demande, en appelant au 1-800-265-1888, en nous écrivant à Les conseillers en placements Sceptre Limitée, 26 Wellington St. East, Suite 1200, Toronto (Ontario) M5E 1W4, ou en consultant notre site Internet à www.sceptre.ca, ou le site Internet de SEDAR à www.sedar.com.

Nous assurons la sécurité financière depuis 1955.



26 Wellington St. E. · Suite 1200 · Toronto · ON · Canada M5E 1W4 · Tél. : 416 360-4826 · Téléc. : 416 367-5938
www.sceptre.ca · Sans frais : | 800 265-1888 · Téléc. sans frais : | 877 367-5938